Commune de Fresnoy-le-Luat

Hameau du Luat
Place Daniel-Bourgois
60800 Fresnoy-le-Luat
Tél : 03 44 54 21 19

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

XXUXX

Rendu exécutoire le

DÉCOUPAGE EN ZONES : ENSEMBLE DU TERRITOIRE

1/5000è

Date d'origine : Juin 2021

4a

ARRET du Projet - Dossier annexé à la délibération municipale du 15 Juin 2021

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du

Urbanistes : Mandataires : **ARVAL** Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3bis, place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arval-Archi.fr

Équipe d'étude : N.Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

LEGENDE

- Limites communales
- Limites de zones
- Espaces boisés classé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Eléments plantés à préserver ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 ou L151-23 du code de l'urbanisme
- Éléments de patrimoine bâti à protéger ou à valoriser au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

ZONES

ZONES URBAINES

UE : Zone à vocation économique urbanisée et équipée

ZONE AGRICOLE

A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

ZONE NATURELLE ET FORESTIÈRE
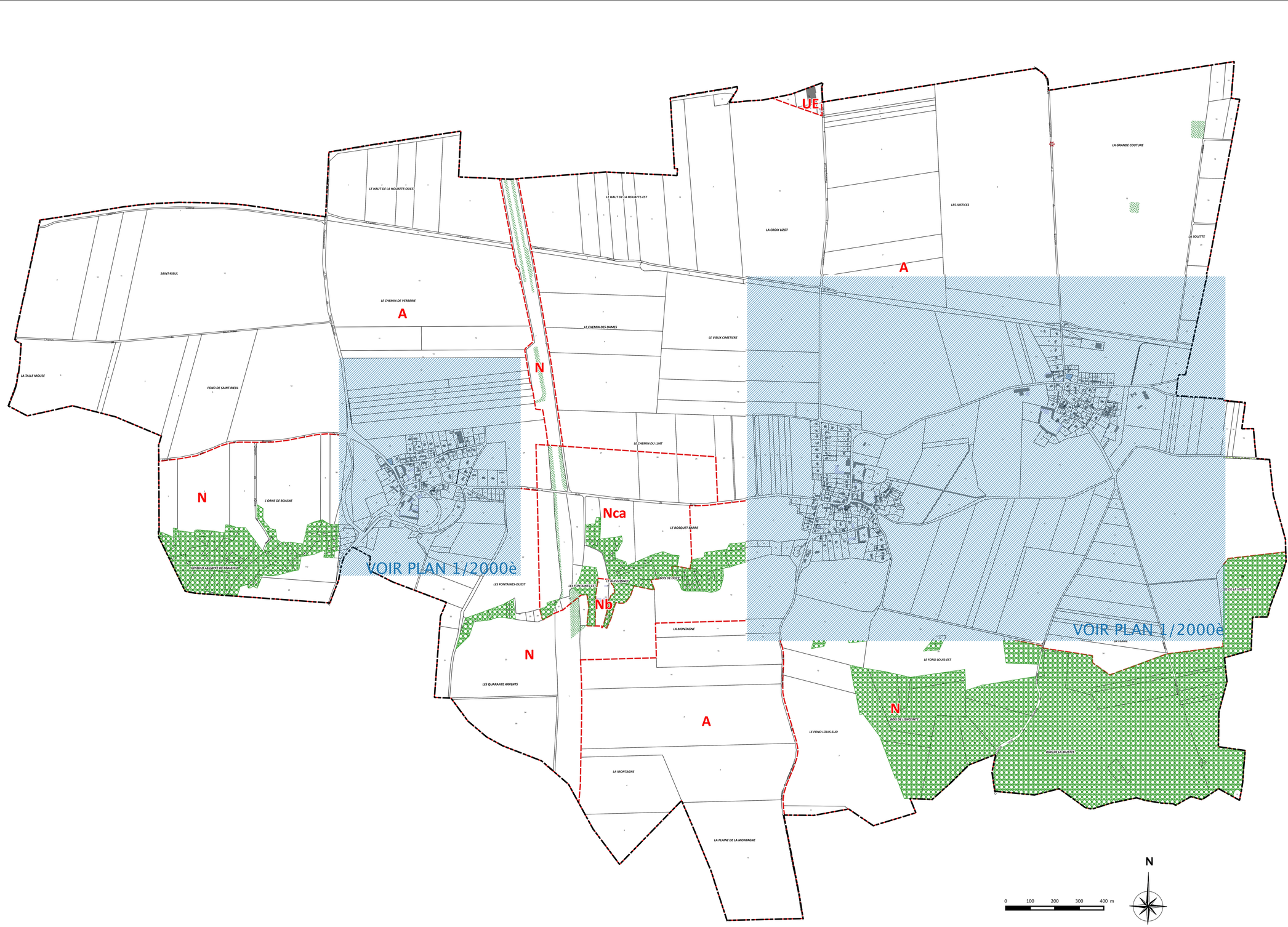
N : Zones à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des boisements
Nb : Secteur accueillant une activité d'élevage ou de pensions (présence d'animaux)
Nca : Secteur concerné par les périmètres de protection autour du point de captage de l'eau destiné à la consommation humaine